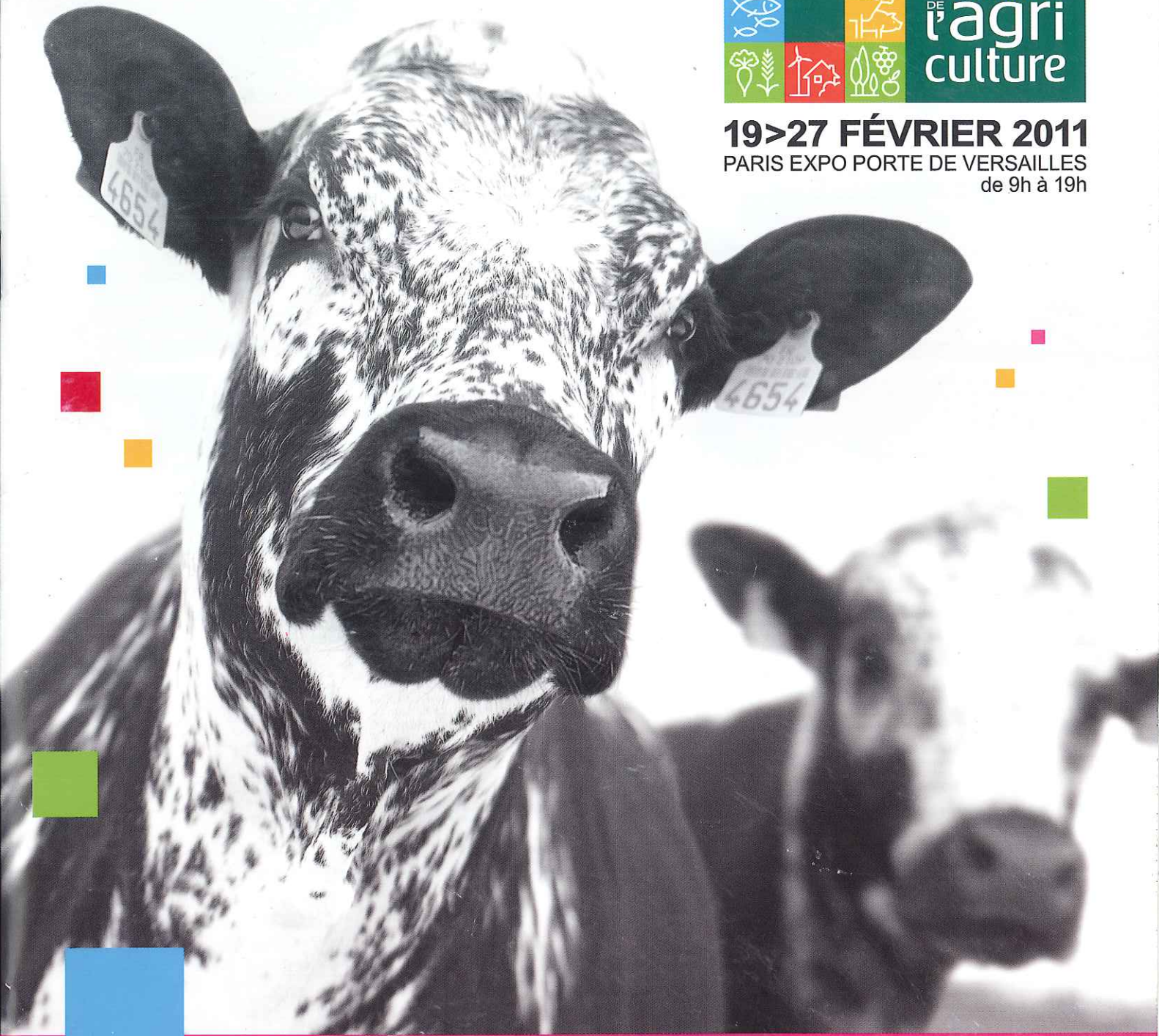




**19>27 FÉVRIER 2011**  
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES  
de 9h à 19h



# Le Salon 2011 et le Concours Général Agricole

[www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com)

DOSSIER DE PRESSE  
SALON

Une manifestation officielle du  
**CENECA**  
Centre national des expositions  
& concours agricoles



# Concours Général Agricole

## Le meilleur de l'agriculture

Initié en 1843 avec le concours de Poissy-consacré aux animaux de boucherie- avant d'être créé en 1870 pour sélectionner et primer les meilleurs produits du terroir français et animaux reproducteurs, le Concours Général Agricole, communément présenté sous la dénomination de "CGA", se déroule pour la 120<sup>e</sup> fois en 2011 !

Un événement ancestral dont la mission demeure pourtant d'une imparable modernité : être LA vitrine de l'exceptionnelle biodiversité de la génétique et de la gastronomie françaises !

Le Concours Général Agricole est régi par un texte officiel : son règlement annuel est fixé par un arrêté du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Il est donc la propriété conjointe de l'Etat, et du CENECA, organisme représentant la profession agricole.

Parce qu'il est organisé sous le contrôle de l'État et qu'il obéit à un processus rigoureux de présélections et de sélections mis en œuvre par les professionnels, le Concours Général Agricole est reconnu pour son impartialité et la valeur de ses résultats.

Il constitue un tremplin unique pour les produits du terroir, les produits laitiers, les vins, et une démonstration de l'excellence de la génétique française.

Pour les candidats, participer au Concours Général Agricole, c'est bénéficier d'une légitimité supplémentaire auprès de leur profession et du grand public. Il permet également de sensibiliser et de récompenser les futurs jeunes professionnels qui s'investissent dans l'agriculture. Des concours récompensent, parmi les élèves des lycées agricoles, les meilleurs dégustateurs de vins et les meilleurs pointeurs d'animaux.

### Chiffres

## 29 987 bonnes raisons de s'intéresser au CGA

- 6 espèces animales représentées : bovins, ovins, caprins, porcins, équins et canins.
- 120 races et 1 752 animaux présentés.
- 850 éleveurs participants.
- 3 666 produits d'origine fermière, artisanale ou industrielle.
- 2 000 dégustateurs dédiés à la sélection de ces produits.
- 1 039 produits primés.\*
- 15 000 échantillons de vins.
- 2 000 experts.
- 3 551 vins primés.\*

Et l'ouverture du concours, cette année, à 3 nouveaux produits :

- la saucisse de Montbéliard,
- la saucisse de Strasbourg,
- le lapin.

\* Chiffres 2010.

## La boutique CGA

### À la rencontre des médaillés

Pour retrouver sur le Salon International de l'Agriculture les produits distingués par le Concours Général Agricole, suivez la signalétique spécifique et le parcours thématique "Concours Général Agricole" mis en place.

**Pour les acheter ou les déguster pendant le salon, rendez-vous à la boutique CGA qui leur est dédiée, dans le Pavillon 7.2.**

**Et dès le mois de mars, ils seront disponibles sur une toute nouvelle boutique en ligne.**

## Médailles

### Le Concours Général Agricole, accélérateur d'excellence

Véritable moteur de l'excellence de la production agricole française, le CGA offre aux produits médaillés (d'or, d'argent et de bronze) un bénéfice incomparable. Parce qu'il constitue une authentique référence de qualité pour tous les consommateurs, il fonctionne comme un accélérateur de notoriété pour les producteurs et éleveurs distingués.

Car les médailles du CGA sont indubitablement des signes de reconnaissance à suivre ! Elles peuvent aller de pair avec les signes officiels de qualité (Label Rouge, AOC, AB...), sont très recherchées et restent les distinctions favorites de l'ensemble des acteurs de la filière agricole !



## ■ Histoire

### Le Concours Général Agricole, un siècle et demi d'excellence

- **31 mars 1843** : Signature du Décret de fondation du Concours de Poissy.
- **8 février 1844** : Concours de Poissy, sur un des deux marchés qui approvisionnent Paris en animaux de boucherie.
- **8 octobre 1850** : "Concours national, public et annuel d'animaux reproducteurs mâles" à Versailles.
- **1853** : Fermeture du concours.
- **1855** : Napoléon III organise le premier Concours Universel d'Animaux Reproducteurs (plus de 80 000 visiteurs entre le 1<sup>er</sup> et le 7 juin).
- **1856** : Renouvelé sous l'appellation "Exposition Agricole Universelle" dans les locaux du Palais des Champs-Élysées.
- **1860** : Concours Général National organisé à Paris.
- **1865** : Palais de l'Industrie des Champs-Élysées, Concours de Volailles Grasses, accompagné de la première Exposition Internationale des Fromages.
- **1868** : Concours de Poissy à Paris Porte de la Villette : bovins, ovins, porcins, volailles, grains, plantes fourragères et machines agricoles.
- **1870** : La manifestation est baptisée Concours Général Agricole et se tient au Palais de l'Industrie.
- **1874** : Reprise du Concours après la guerre.
- **1876 à 1898** : Plusieurs nouveautés : récompense pour les miels, section d'horticulture, chiens de bergers, section caprine, concours des vins, produits de l'Algérie, concours hippique.
- **1881** : Création d'un Ministère de l'Agriculture.
- **1903 à 1910** : Le concours est nommé "Semaine Agricole".
- **1913** : Premier défilé sur le ring des animaux primés.
- **1925** : Construction des bâtiments à la Porte de Versailles, inaugurés pour le Concours.
- **1935** : Pierre Laval demande la suppression du Concours.
- **1939** : Dernier Concours avant la guerre, suivi de 12 années d'interruption.
- **1951** : Reprise - 60<sup>e</sup> session "Renaissance et métamorphose", mots d'ordre de Léon Roche, Inspecteur Général de l'Agriculture - première exposition Equine & Asine.
- **1963** : À l'initiative du Ministre de l'Agriculture, Edgar Pisani, création du Centre National des Expositions et Concours Agricoles (CENECA)
- **1964** : Premier Salon International de l'Agriculture (organisé par le CENECA et le Ministère).

## ■ Sélection

### N'est pas médaillé qui veut !

Reconnue pour la valeur de ses résultats, en France comme à l'international, la sélection du CGA est réglementée par un arrêté du Ministère et associe le plus étroitement possible la profession à sa conception et à son évolution.

Ce strict contrôle de l'Etat garantit une sélection impartiale. Chaque année, un arrêté ministériel définit le règlement applicable en particulier les races et les produits appelés à concourir, les conditions d'inscription, de sélection, et de jugement. Les Commissaires, encadrés par un Commissaire Général, sont nommés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire ainsi que leurs adjoints.



Ils sont chargés de veiller à la bonne organisation du concours, à l'application du règlement et à la valorisation des produits primés. Les représentants locaux de l'Etat, les Préfets (avec le concours des directions territoriales), veillent à l'impartialité des phases de présélections et d'échantillonnage dans les départements.

Ces phases de présélection sont organisées pour la plupart des races et des produits par les Chambres d'Agriculture et les organismes de sélection. La réalisation de ces phases de présélection en région et en département permet à un plus grand nombre de producteurs de participer à moindre frais tout en limitant le nombre d'animaux et de produits participant aux finales à Paris. Autrement dit, tous ceux qui défendent l'excellence ont leur chance !

## ■ Producteurs

### Des "Prix d'Excellence" pour récompenser la régularité

Créé en 2000, le Prix d'Excellence a pour objectif, dans chaque grande catégorie de produits et de vins, de distinguer des producteurs pour l'excellence des résultats qu'ils ont obtenus lors des trois dernières sessions du concours. Contrairement à la médaille d'or, ce prix ne récompense pas un produit mais un producteur.

Le Prix d'Excellence 2011 récompense les producteurs pour leur fidélité au concours et pour l'excellence des résultats obtenus lors des concours des années 2008 à 2010. Catégorie par catégorie, chaque producteur ayant participé à tous les concours dans cette période se voit attribuer une somme de points obtenue en attribuant les valeurs 5 pour une médaille d'or, 3 pour une médaille d'argent, 1 pour une médaille de bronze.

Cette somme est ensuite divisée par le nombre de produits présentés.

## ■ Logo

### Une feuille de chêne synonyme de confiance

La feuille de chêne, logo représentatif de la marque collective des médailles du CGA, figure sur les produits commercialisés comme la preuve de leur distinction. Ce logotype constitue pour le consommateur un signe d'excellence. À titre d'exemple, on a pu constater, à l'automne dernier, que de nombreux catalogues "Foire aux vins" de la grande distribution plaçaient en première page un vin médaillé CGA !

## ■ Retombées

### Bien plus qu'une simple compétition

Opportunité de compétition et d'émulation entre producteurs et entre éleveurs, le CGA est pourtant bien plus qu'un simple concours. Il permet également aux acteurs des filières concernées de comparer leurs productions et de multiplier les échanges techniques et économiques.

Le concours favorise la vente de la génétique française et des produits régionaux. Il constitue une vitrine internationale des produits agricoles. Il s'impose également comme une référence commerciale pour l'éleveur ou le producteur et, au travers de son palmarès, comme un guide d'achat pour l'acheteur professionnel ou le consommateur.

Situé au coeur du salon, il est un lieu de rencontres et d'échanges entre professionnels de l'agriculture mais aussi avec les citoyens. C'est aussi, pour le Gouvernement et pour les professionnels, une occasion unique de communiquer sur l'excellence de l'agriculture française et sur le métier d'agriculteur.



## ■ Le Concours Général Agricole Un spectacle en quatre actes

### Le Concours des animaux

Depuis 1864, date de création du "Concours des animaux", les éleveurs présentent ce que l'élevage français produit de mieux en terme de génétique. Les animaux sélectionnés par les O.S. (Organismes de Sélection) et par les Unités nationales de Sélection et de Promotion des races (UPRA) sont issus des programmes de sélection les plus rigoureux. Ils mettent en vedette l'exceptionnelle biodiversité de la génétique française.

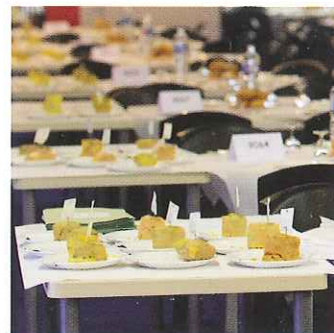
Tous les reproducteurs en concours au CGA sont issus des schémas collectifs agréés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire et mis en œuvre sous son contrôle, ce qui garantit leurs valeurs génétiques élevées. Le haut niveau génétique et les performances commerciales étant garantis, les reproducteurs admis au concours restent jugés sur leur morphologie et la conformation de celle-ci au standard de la race où une importance particulière est accordée aux caractères fonctionnels de la morphologie (exemple : pour les vaches laitières, les aplombs, les mamelles, la capacité corporelle). Une note de synthèse prenant également en compte les performances commerciales déterminent les gagnants du concours. Six espèces animales sont représentées au Concours Général Agricole : bovins, ovins, caprins, porcins, équins et canins pour un total de 120 races et plus de 1 752 animaux. Pas moins de 850 éleveurs participent à ce concours national qui passionne également le grand public.



### Le Concours des produits

Il regroupe plus de 22 catégories de produits, réparties en deux grandes familles : les produits laitiers et les produits du terroir. Les produits sont soumis à l'appréciation d'un jury composé de professionnels de la filière, producteurs, représentants des métiers de bouches, négociants, distributeurs et consommateurs avertis. Les produits sont primés selon les critères suivants : caractéristiques sensorielles et qualité gustative. On distingue classiquement :

- **Les produits du terroir** : volailles abattues, découpes de volailles, foies gras, produits oléicoles, huiles de noix, produits apicoles, piments d'Espelette, vanille, eau-de-vie, vins de liqueur, pommeau, huîtres, truites fumées, jus de fruits, cidres et poirés, bières, rhums et punches, apéritifs, charcuteries. Dans cette dernière section, deux nouvelles catégories participent au concours pour la première fois cette année : la saucisse de Montbéliard et la saucisse de Strasbourg.
- **Les produits laitiers** : beurres, crèmes, cancoillottes, laits, yaourts, fromages. Pour les produits laitiers, deux concours coexistent : l'un pour les produits destinés à l'exportation et jugé par des jurés étrangers exclusivement, l'autre national, jugé par des jurés en grande majorité français. La sélectivité est la marque du CGA apporte aux candidats une référence solide et aux consommateurs un gage de qualité.



### Le Concours des vins

Tous les vins de France, dans toutes les gammes de prix, y sont représentés. Les échantillons sont soumis à l'appréciation d'un jury de spécialistes (sommeliers, œnologues, négociants, producteurs, courtiers...) dont les verdicts sont reconnus pour leur justesse et leur fiabilité. Les médailles attribuées aux vins lors du CGA constituent en outre un passeport recherché pour l'export. 15 000 échantillons entrent en compétition chaque année lors de présélections organisées localement par les directions départementales des territoires, les chambres d'agriculture et les syndicats, avant d'accéder à la finale qui se déroule dans le cadre du Salon International de l'Agriculture.

En 2010, 2 000 experts ont participé aux tables de dégustation, 3 551 vins ont été primés.

### Le Concours des jeunes professionnels

Le CGA a également pour vocation la promotion de l'enseignement agricole. Dans ce but, il organise deux événements spécifiquement dédiés :

- le Concours du Jugement des Animaux par les Jeunes (CJAJ)
- le Concours Européen des Jeunes Professionnels du Vin (CJPV).

Ces deux concours sont ouverts aux élèves de l'enseignement agricole, hôtelier ou commercial, ainsi qu'aux jeunes professionnels, agriculteurs récemment installés ou jeunes producteurs de vins.

